
Conditions Générales de Vente des cours pour les particuliers

Préambule :

Spatule et Gourmandise (www.spatuleetgourmandise.com) est une marque déposée auprès de l'INPI par Sylvain RENOUX. Dans les conditions générales de ventes établies ci-dessous, la marque et Sylvain RENOUX sont totalement liés, et l'ensemble des conditions s'appliquent en totalité à la personne physique Sylvain RENOUX, ainsi qu'à la marque Spatule et Gourmandise.

Article 1 - Objet :

Spatule et Gourmandise propose des cours de pâtisserie pour les particuliers, les entreprises, les comités d'entreprises ou les restaurateurs dont les différentes formules sont présentées sur son site internet à l'adresse www.spatuleetgourmandise.com.

Le contenu du cours, son lieu, ses dates et horaires ainsi que son prix sont présentés sur le site internet.

L'achat d'un ou plusieurs cours de pâtisserie implique de la part du client l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription au cours, telles qu'elles apparaissent sur le site internet de Spatule et Gourmandise (www.spatuleetgourmandise.com).

Le client garantit avoir la capacité juridique pour contracter valablement les produits et services proposés par Spatule et Gourmandise sur le site www.spatuleetgourmandise.com

Article 2 - Inscription aux cours :

L'inscription aux cours de pâtisserie se fait via le site internet de Spatule et Gourmandise, dans la limite des places disponibles.

L'inscription devient définitive à réception d'un e-mail de confirmation de Spatule et Gourmandise.

Spatule et Gourmandise se réserve le droit d'annuler la réservation lorsque l'identité du client ou son adresse e-mail sont inexactes.

Article 3 - Tarifs et modalités de règlement :

Le prix du cours est celui qui figure sur le site internet de Spatule et Gourmandise au jour de la réservation.

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Le règlement du prix du cours est dû à compter de l'inscription au cours, dès confirmation par Spatule et Gourmandise. Le prix du cours de pâtisserie doit être soldé par le client au plus tard le jour du cours, au lieu de réalisation du cours de pâtisserie. En application de la loi du 4 août 2008, toute somme non payée 30 jours après le cours de pâtisserie donne lieu, sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de pénalités de retard au taux de trois fois le taux légal en vigueur.

Le règlement peut être réalisé en espèces, par chèque libellé à l'ordre de Sylvain RENOUX.

Le règlement peut également être réalisé par un Bon Cadeau de Spatule et Gourmandise.

Les chèques doivent être libellés en euros et tirés sur une banque domiciliée en France ou à Monaco.

L'inscription au cours ne devient définitive qu'à réception du chèque d'acompte de 30 % par Spatule et

Gourmandise. Elle donne lieu à un e-mail de confirmation de Spatule et Gourmandise. Le solde du paiement du cours, lequel intervient le jour du cours, selon les modalités.

Après la demande d'inscription au cours, toute diminution du nombre de participants ou annulation globale de la participation est soumise aux conditions suivantes :

- Toute diminution du nombre de participants communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise au plus tard cinq jours calendaires avant le jour du cours réservé entraînera une diminution relative à la grille tarifaire disponible sur le site www.spatuleetgourmandise.com , sans pénalité.
- Toute diminution du nombre de participants communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise moins de cinq jours calendaires avant le jour du cours réservé ne pourra donner lieu à une diminution du prix globale du cours réservé au départ.
- L'annulation globale de la participation communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise au plus tard dix jours calendaires avant le jour du cours réservé n'entraînera pas de pénalité. Spatule et Gourmandise restituera au client le chèque d'acompte, par courrier simple.
- L'annulation globale de la participation communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise moins de dix jours calendaires avant le jour du cours réservé entraînera application d'une pénalité, du montant du chèque d'acompte. Spatule et Gourmandise encaissera le chèque de garantie en paiement de la pénalité.

Article 5 - Absence de droit de rétractation

Les cours de pâtisserie dispensés par Spatule et Gourmandise constituent une prestation de services de restauration fournie à une date ou selon une périodicité déterminée par application des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation.

En conséquence, le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 121-19 du Code de la consommation.

Article 6 - Responsabilité :

Spatule et Gourmandise se réserve le droit d'annuler un cours de pâtisserie en cas de force majeure et une telle annulation ne pourra engager sa responsabilité.

Le client reconnaît et accepte que l'approvisionnement en produits destinés au cours de pâtisserie soit soumis aux aléas du marché, en particulier pour certains produits saisonniers ou à caractère exceptionnel.

Le client accepte en conséquence que Spatule et Gourmandise procède à quelques ajustements sur une recette initialement proposée pour un cours donné en fonction de la disponibilité des produits. Lorsque de tels ajustements ne modifient pas fondamentalement la recette ou son esprit, le cours est maintenu et ces ajustements ne donnent pas lieu à un remboursement du prix, total ou partiel.

Lorsque les aléas du marché contraignent Spatule et Gourmandise à modifier fondamentalement la recette proposée, Spatule et Gourmandise se réserve le droit d'annuler le cours réservé et de reprogrammer celui-ci pour une date ultérieure. Spatule et Gourmandise en informera le client dans les meilleurs délais, et maintiendra le cours dans la mesure du possible, ou reprogrammera le cours avec le client à une date ultérieure si ce dernier le souhaite.

Les cours de pâtisserie impliquent la participation partielle ou totale du client. Ce dernier accepte de se montrer vigilant et de se soumettre aux consignes d'hygiène et de sécurité qui lui sont données par

Sylvain RENOUX de Spatule et Gourmandise, pour le bon déroulement du cours.

Sylvain RENOUX de Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés à la personne du client ou à ses biens lors des exercices de pâtisserie.

Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels du client. À l'issue du cours, le client qui souhaite reproduire une recette proposée par Spatule et Gourmandise le fait sous sa responsabilité. Il lui appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'il aura acquis de lui-même. Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable du résultat d'une recette réalisée par le client, sous sa responsabilité, au motif qu'elle aurait été préalablement proposée lors d'un cours.

Les recettes envoyées au client à l'issue du cours ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées au client pendant le cours. Spatule et Gourmandise veille à ce que ces documents ou fichiers reproduisent les informations principales qui permettent au client, en combinaison avec les enseignements reçus de Spatule et Gourmandise pendant le cours, de réaliser la recette proposée pendant le cours.

Le client conserve les produits préparés pendant le cours pour les consommer. Les produits doivent être conservés au frais et consommés rapidement. Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant de la consommation des gâteaux et autres pâtisseries consommés en son absence.

Article 7 - Propriété :

Les recettes proposées par Spatule et Gourmandise, élaborées pendant le cours et/ou dont une copie est envoyée par e-mail ou remise en main propre à l'issue du cours sont la propriété de Spatule et Gourmandise.

La reproduction, la représentation et la publication des recettes proposées par Spatule et Gourmandise sont autorisées pour un usage exclusivement privé ou non-commercial, sous réserve de respecter la paternité de la recette en indiquant, sur le support de diffusion ou de présentation de la recette et au bas de celle-ci, de façon apparente et lisible, la mention « *recette proposée par Spatule et Gourmandise* ».

Article 8 - Confidentialité et données personnelles :

Les informations recueillies lors de la réservation d'un cours font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la réservation. Spatule et Gourmandise veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation exprès et préalable du client.

Les informations recueillies peuvent être utilisées par Spatule et Gourmandise pour proposer au client ultérieurement les offres commerciales et tenir le client informé des produits, des services et des événements proposés par Spatule et Gourmandise.

Le site www.spatuleetgourmandise.com et le fichier de données collectées à partir de celui-ci sont enregistrés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro : **1997530**

Conformément à la loi «*informatique et libertés*» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en s'adressant à Spatule et Gourmandise, 15 chemin du Coudon , 83210, La Farlède.

Article 9 - Différend :

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises à la loi française.

Toute réclamation en relation avec un cours de pâtisserie doit être adressée par écrit à Spatule et Gourmandise, 15 chemin du Coudon, 83210, La Farlède ou par e-mail (contact@spatuleetgourmandise.com).

Les données enregistrées sur le site www.spatuleetgourmandise.com peuvent être utilisées à titre de preuve des communications entre les parties, des réservations réalisées par le client et des transactions passées entre Spatule et Gourmandise et le client.

Tout différend entre Spatule et Gourmandise et le client relatif à ces conditions générales de vente ou à la réalisation d'un cours de pâtisserie, à défaut de solution amiable, sera de la compétence des Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Conditions Générales de Vente et d'utilisation du Bon Cadeau

Article 1 - Objet

Spatule et Gourmandise offre à la vente un bon d'achat sous le terme « Bon Cadeau ».

Le Bon Cadeau est un mode de paiement que son bénéficiaire peut utiliser pour acheter un certain nombre de produits et prestations offerts à la vente par Spatule et Gourmandise, selon les conditions exposées ci-après.

Le Bon Cadeau est utilisable exclusivement auprès de Spatule et Gourmandise

Le Bon Cadeau est utilisable exclusivement pour paiement hors promotion.

Le Bon Cadeau n'est pas nominatif. Il peut être acheté par une personne (« l'acheteur ») et être utilisé par un tiers («le bénéficiaire»).

La commande et l'achat d'un ou plusieurs Bon Cadeau et leur utilisation implique de la part de l'acheteur et du bénéficiaire l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente et d'utilisation en vigueur au jour de la commande et de l'achat, telles qu'elles apparaissent sur le site internet de Spatule et Gourmandise (www.spatuleetgourmandise.com).

L'acheteur et le bénéficiaire du Bon Cadeau garantissent avoir la capacité juridique pour souscrire valablement au Très Bon Cadeau et aux produits et prestations offerts à la vente par Spatule et Gourmandise à tout bénéficiaire d'un Bon Cadeau.

Article 2 - L'acheteur et le Bon Cadeau

La commande et l'achat du Bon Cadeau se font via le site internet de Spatule et Gourmandise www.spatuleetgourmandise.com .

L'acheteur choisit la composition du cours de pâtisserie, qu'il soit individuel ou en groupe. Le nombre de participant déterminant le montant de la prestation devra être précisé à la commande et sera indiqué sur le Bon Cadeau.

Une fois payé, le Bon Cadeau n'est ni remboursable ni échangeable.

Article 3 - Les modalités de paiement du Bon cadeau

3.1. Le paiement par chèque à l'issue de la commande d'un Bon Cadeau

Le Bon cadeau commandé via le site internet de Spatule et Gourmandise et validé par Sylvain RENOUX sera payé en totalité par chèque.

Celui-ci doit être établi à l'ordre de Sylvain RENOUX et envoyé à l'adresse ci-dessous : Spatule et Gourmandise, Sylvain RENOUX, 15 chemin du Coudon, 83210 La Farlède.

La commande est validée à réception du chèque et Spatule et Gourmandise en informe l'acheteur par l'envoi d'un e-mail de confirmation.

3.2. Réserves sur les modes de paiement

Spatule et Gourmandise se réserve le droit de refuser ou d'annuler la commande ou l'achat du Bon Cadeau lorsque l'identité de l'acheteur ou ses coordonnées sont inexactes.

Article 4 - Traitement et livraison du Très Bon Cadeau

Spatule et Gourmandise s'engage à traiter puis à envoyer le Bon Cadeau par email en pièce jointe sous trois jours ouvrés à compter de la réception du chèque.

Article 5 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L 121.20 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de 7 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

Le délai mentionné ci-dessus court à compter de la réception par email du Bon Cadeau par l'acheteur ou le bénéficiaire.

Toute rétractation dans les conditions du présent article donnera lieu à un remboursement du Bon Cadeau au plus tard dans les trente jours à compter de la réception par écrit à Spatule et Gourmandise, 15 chemin du Coudon , 83210, La Farlède ou par e-mail (contact@spatuleetgourmandise.com), de la demande d'annulation du Bon Cadeau.

Article 6 - Le bénéficiaire et le Bon Cadeau

Le Bon Cadeau octroie à son bénéficiaire une participation aux cours de pâtisserie offerts à la vente par Spatule et Gourmandise à titre individuel ou en groupe suivant l'option choisi lors de la commande du Bon Cadeau.

Le bénéficiaire ne peut pas utiliser la valeur d'un Bon Cadeau pour acheter un autre Bon Cadeau.

Le Bon Cadeau est valable un an à compter de sa date d'achat.

Le Bon Cadeau n'est ni remboursable ni échangeable.

Les informations sur le crédit de valeur monétaire et les options du Bon Cadeau sont conservées par Spatule et Gourmandise.

Article 7 - Confidentialité et données personnelles

Les informations recueillies lors de la commande et l'achat d'un Bon Cadeau font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi. Spatule et Gourmandise veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation exprès et préalable de l'acheteur et du bénéficiaire.

Les informations recueillies peuvent être utilisées par Spatule et Gourmandise pour proposer au client ou au bénéficiaire ultérieurement les offres commerciales et tenir ces derniers informés des produits, des services et des événements proposés par Spatule et Gourmandise.

Le site www.spatuleetgourmandise.com et le fichier de données collectées à partir de celui-ci sont enregistrés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Liberté (CNIL) sous le numéro : **1997530**

Conformément à la loi «*informatique et libertés*» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'acheteur et le bénéficiaire bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à Spatule et Gourmandise, 15 chemin du Coudon, 83210 La Farlède.

Article 8 - Différend

Les présentes conditions générales de ventes et d'utilisation du Bon Cadeau sont soumises à la loi française.

Toute réclamation à l'occasion de la commande ou de l'achat d'un Bon Cadeau ou de son utilisation doit être adressée par écrit à Spatule et Gourmandise, Sylvain RENOUX, 15 chemin du Coudon, 83210 La Farlède, ou par e-mail (contact@spatuleetgourmandise.com).

Les données enregistrées sur le site www.spatuleetgourmandise.com peuvent être utilisées à titre de preuve des communications entre les parties, des commandes prises par l'acheteur et des transactions passées par Spatule et Gourmandise avec l'acheteur ou le bénéficiaire.

Tout différend de Spatule et Gourmandise avec l'acheteur ou le bénéficiaire relatif à ces conditions générales de vente et d'utilisation, à défaut de solution amiable, sera de la compétence des Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Conditions Générales de Vente des cours pour les entreprises, comités d'entreprise, ou les groupes de particuliers

Article 1 - Objet :

Spatule et Gourmandise propose des cours de pâtisserie sur mesure pour les entreprises, comités d'entreprise, ou les groupes de particuliers. Le contenu de cette prestation, son lieu, ses dates et horaires ainsi que son prix sont présentés sur devis, après discussion avec le client.

Le devis est communiqué au client par écrit, par e-mail, télécopie ou lettre.

L'acceptation du devis par écrit (notamment, e-mail, télécopie, lettre, bon de commande) par le client implique de la part de ce dernier l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente en vigueur au jour de la communication du devis, telles qu'elles apparaissent sur le site internet de Spatule et Gourmandise (www.spatuleetgourmandise.com).

Le client garantit avoir la capacité juridique pour contracter valablement les produits et services proposés par Spatule et Gourmandise sur le site www.spatuleetgourmandise.com

Article 2 - Réservation :

Lors de l'acceptation du devis par le client, celui-ci est tenu de payer un acompte de 50 % du montant toutes taxes comprises du prix de la prestation. Le paiement de l'acompte doit intervenir au plus tard 21 jours calendaires avant la prestation. L'acompte est dû, même en cas d'annulation ultérieure de la prestation, dans les conditions exposées à l'article 6 ci-après.

La réservation de la prestation au profit du Client est définitive à réception de l'acompte. Cette réception donne lieu à une confirmation écrite par Spatule et Gourmandise (notamment, e-mail, télécopie ou lettre) Avant le paiement de l'acompte, la réservation n'est que provisoire. Tout paiement tardif peut entraîner le report de la prestation. Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable de ce report.

En cas de report en raison du retard du paiement de l'acompte, l'acompte reste dû et le client pourra réorganiser la prestation, aux mêmes conditions de prix, dans les trois mois suivants la date initiale, sous réserve des disponibilités de Spatule et Gourmandise et du paiement de l'acompte.

Faute d'avoir proposé une nouvelle date sous ce délai, le client perd son droit sur la prestation et reste tenu de payer l'acompte à Spatule et Gourmandise à titre de dommages et intérêts.

Une facture pour le montant global de la prestation sera établie lors de l'acceptation du devis. Celle-ci doit être payée au plus tard 15 jours avant le cours de pâtisserie en groupe.

Tout paiement tardif de la facture peut entraîner le report de la prestation. Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable de ce report.

En cas de report de la prestation en raison du retard du paiement de la facture, le client pourra réorganiser l'évènement, aux mêmes conditions de prix, dans les trois mois suivant la date initiale, sous réserve des disponibilités de Spatule et Gourmandise et du paiement de la facture.

Faute d'avoir réorganisé l'évènement sous ce délai, le client perd son droit sur la prestation et reste tenu de payer la facture à Spatule et Gourmandise à titre de dommages et intérêts.

Article 3 - Tarifs et modalité de règlement :

Les prix des évènements groupés sont exprimés en euros Hors Taxes.

Le règlement des acomptes et du solde du prix se fait par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de Sylvain RENOUX et adressé à Spatule et Gourmandise, Sylvain RENOUX, 15 chemin du Coudon, 83210 La Farlède.

Les chèques doivent être libellés en euros et tirés sur une banque domiciliée en France ou à Monaco.

En application de la loi du 4 août 2008, toute somme non payée 30 jours après la prestation donne lieu, sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de pénalités de retard au taux de trois fois le taux légal en vigueur.

Article 4 - Modification du nombre de participants :

Après acceptation du devis par le client, toute modification du nombre de participants est soumise aux conditions suivantes :

Toute modification du nombre de participants, communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise au plus tard cinq jours calendaires avant le jour de la prestation entraînera une réduction ou une augmentation du prix global de la prestation conforme au devis, sans pénalité.

Toute diminution du nombre de participants, communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise moins de cinq jours calendaires avant le jour de la prestation, ne pourra donner lieu à une diminution du prix.

Toute augmentation du nombre de participants, communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise moins de cinq jours calendaires avant le jour de la prestation sera soumise à l'accord exprès de Spatule et Gourmandise en fonction des possibilités d'approvisionnement supplémentaires. Le coût des participants additionnels fera l'objet d'un forfait individuel supplémentaire, conforme au devis.

Article 5 - Annulation globale de la prestation par le client, après acceptation du devis :

Après acceptation du devis par le client, toute annulation globale de la prestation est soumise aux conditions suivantes :

Si la demande d'annulation est communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise au plus tard quinze jours calendaires avant la prestation, le montant total de l'acompte sera conservé mais pourra être utilisé pour une nouvelle prestation dans les trois mois suivants la date initiale, sous réserve des disponibilités de Spatule et Gourmandise.

Si la demande d'annulation est communiquée par écrit à Spatule et Gourmandise après ce délai mais au plus tard cinq jours calendaires avant la prestation, 50% du montant de l'acompte sera acquis à titre de dommages et intérêts pour l'annulation tardive. Le solde sera conservé et pourra être réutilisé pour une prestation ultérieure dans les trois mois suivants la date initiale, sous réserve des disponibilités de Spatule et Gourmandise.

Dans les deux hypothèses visées ci-dessus, faute d'avoir réorganisé l'évènement sous le délai de trois mois, le client perd son droit sur la prestation et l'acompte ou son solde sera acquis à Spatule et Gourmandise à titre de dommages et intérêts pour annulation tardive.

Si la demande d'annulation est communiquée à Spatule et Gourmandise moins de cinq jours calendaires avant la date de la prestation, l'intégralité de l'acompte sera acquis à Spatule et Gourmandise à titre de dommages et intérêts pour annulation tardive.

Article 6 - Absence de droit de rétractation

Les cours de pâtisserie collectifs dispensés par Spatule et Gourmandise constituent une prestation de services de restauration fournie à une date ou selon une périodicité déterminée par application des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation.

En conséquence, le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 121-19 du Code de la consommation.

Article 7 - Responsabilité :

Spatule et Gourmandise se réserve le droit d'annuler une prestation en cas de force majeure et une telle annulation ne pourra engager sa responsabilité.

Le client reconnaît et accepte que l'approvisionnement en produits destinés au cours de pâtisserie soit soumis aux aléas du marché, en particulier pour certains produits saisonniers ou à caractère exceptionnel.

Le client accepte en conséquence que Spatule et Gourmandise procède à quelques ajustements sur une recette initialement proposée pour un cours de pâtisserie donné en fonction de la disponibilité des produits. Lorsque de tels ajustements ne modifient pas fondamentalement la recette ou son esprit, la prestation est maintenue et ces ajustements ne donnent pas lieu à un remboursement du prix, total ou partiel.

Les cours de pâtisserie impliquent la participation active du client et des participants. Le client s'engage personnellement et pour le compte des participants dont il se porte garant à ce que les participants soient vigilants et acceptent de se soumettre aux consignes d'hygiène et de sécurité qui leurs sont données par Spatule et Gourmandise, pour le bon déroulement de la prestation.

Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés à la personne des participants ou à leurs biens lors des exercices de pâtisserie.

Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les participants. Le client reconnaît qu'à l'issue de la prestation, le participant qui souhaite reproduire une recette proposée par Spatule et Gourmandise le fait sous sa responsabilité. Il lui appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'il aura acquis par lui-même. Spatule et Gourmandise ne pourra pas être tenu responsable du résultat d'une recette réalisée par le client ou tout participant à la prestation sous sa responsabilité au motif qu'elle aurait été préalablement proposée lors d'un cours de pâtisserie.

Les recettes envoyées au responsable de l'évènement à l'issue du cours ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées pendant le cours. Spatule et Gourmandise veille à ce que ces documents ou fichiers reproduisent les informations principales qui

permettent au client, en combinaison avec les enseignements reçus de Spatule et Gourmandise pendant le cours, de réaliser la (les) recette(s) proposée(s) pendant la prestation.

Article 8 - Propriété :

Les recettes proposées par Spatule et Gourmandise élaborées pendant le cours et/ou celles envoyées par e-mail au responsable de l'évènement à l'issue de ce dernier sont la propriété de Spatule et Gourmandise.

La reproduction, la représentation et la publication des recettes proposées par Spatule et Gourmandise sont autorisées pour un usage exclusivement privé ou non-commercial sous réserve de respecter la paternité de la recette en indiquant, sur le support de diffusion ou de présentation de la recette et au bas de celle-ci, de façon apparente et lisible, la mention « *recette proposée par Spatule et Gourmandise* ».

Article 9 - Confidentialité et données personnelles :

Les informations recueillies lors de la réservation d'un cours font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la réservation. Spatule et Gourmandise veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation exprès et préalable du client.

Les informations recueillies peuvent être utilisées par Spatule et Gourmandise pour proposer au client ultérieurement les offres commerciales et tenir le client informé des produits, des services et des évènements proposés par Spatule et Gourmandise.

Le site www.spatuleetgourmandise.com et le fichier de données collectées à partir de celui-ci sont enregistrés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Liberté (CNIL) sous le numéro : **1997530**

Conformément à la loi «*informatique et libertés*» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en s'adressant à Spatule et Gourmandise, Sylvain RENOUX, 15 chemin du Coudon, 83210 La Farlède.

Article 10 - Différend :

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises à la loi française.

Toute réclamation en relation avec une prestation doit être adressée par écrit à Spatule et Gourmandise, Sylvain RENOUX, 15 chemin du Coudon, 83210 La Farlède ou par e-mail (contact@spatuleetgourmandise.com).

Les données enregistrées sur le site www.spatuleetgourmandise.com peuvent être utilisées à titre de preuve des communications entre les parties, des commandes prises par le client et des transactions passées entre Spatule et Gourmandise et le client.

Tout différend entre Spatule et Gourmandise et le client relatif à ces conditions générales de vente ou à la réalisation d'une prestation, à défaut de solution amiable, sera de la compétence des Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.